

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour l'utilisation des médias d'information - Ce n'est pas un document officiel

Conflit et régression du développement : gaza pourrait devenir inhabitable d'ici à cinq ans

EMBARGO

Le contenu de ce communiqué et du présent Rapport ne doit pas être cité ni résumé par la presse écrite, la radio, la télévision et les médias électroniques avant le 01 septembre 2015, 19:00

UNCTAD/PRESS/PR/2015/026

Genève, Suisse, (01 septembre 2015)

Selon le nouveau rapport de la CNUCED sur l'assistance au peuple palestinien, Gaza pourrait devenir inhabitable d'ici à 2020 si les tendances économiques actuelles persistent. Huit années de blocus économique et trois opérations militaires en six ans ont anéanti la capacité de Gaza d'exporter et de produire pour son marché intérieur, ruiné ses infrastructures déjà très affaiblies, empêché sa reconstruction et sa reprise économique. Elles ont accéléré la régression économique du Territoire palestinien occupé selon un processus qui non seulement entrave le développement mais en inverse le cours.

La CNUCED met en lumière les graves crises que connaît Gaza dans le domaine de l'eau et de l'électricité ainsi que la destruction d'infrastructures vitales pendant les opérations militaires de juillet et d'août 2014. C'est ainsi que la population de Gaza, qui compte 1,8 million d'habitants, dépend presque entièrement d'un aquifère côtier, qui est sa seule source d'eau douce et dont 95 % sont impropres à la consommation.

Selon le rapport, le montant des pertes directes (décès de personnes exclus) résultant des trois opérations militaires menées entre 2008 et 2014 représente près de trois fois celui du produit intérieur brut de Gaza. Toutefois, leur coût total risque d'être sensiblement plus élevé si l'on y ajoute les pertes économiques indirectes et les pertes de revenus futurs dus à la destruction de l'appareil productif.

Un demi-million de personnes ont été déplacées à Gaza à la suite de la dernière opération militaire qui, en détruisant ou en endommageant gravement plus de 20 000 logements, 148 écoles, 15 hôpitaux et 45 dispensaires, a causé un préjudice considérable à l'économie.

Deux cent quarante-sept usines et 300 centres commerciaux ont été entièrement ou partiellement détruits. L'unique centrale électrique de Gaza a subi de lourds dommages. Le secteur agricole, à lui seul, a enregistré des pertes d'un montant de 550 millions de dollars.

Avant même les opérations militaires des mois de juillet et août 2014, Gaza couvrait, selon les estimations, à peine 40 % de la demande d'électricité (données 2012). L'interdiction faite à l'Autorité nationale palestinienne de développer et d'exploiter les champs de gaz naturel découverts dans les années 1990 sur la côte méditerranéenne de Gaza exacerbe la crise de l'électricité et de l'énergie.

En 2014, le chômage à Gaza a atteint le taux record de 44 %. Plus de 8 femmes sur 10 étant sans emploi, le phénomène frappe surtout les jeunes réfugiées palestiniennes. La situation économique des Palestiniens qui vivent à Gaza est pire aujourd'hui qu'il y a vingt ans. Le produit intérieur brut par habitant a chuté de 30 % depuis

1994.

L'insécurité alimentaire touche 72 % des ménages, et le nombre de réfugiés palestiniens dont le sort dépend uniquement de la distribution de produits alimentaires par des organismes des Nations Unies a augmenté, passant de 72 000 en 2000 à 868 000 en mai 2015, soit la moitié de la population de Gaza.

Avant même les trois opérations militaires, le blocus économique en vigueur depuis 2007 avait déjà entraîné l'arrêt de très nombreuses activités économiques et une perte d'emplois massive. Les exportations de Gaza ont été presque entièrement interdites, les importations et les transferts d'espèces strictement réglementés et les flux de marchandises, à l'exception des biens humanitaires de première nécessité, suspendus.

Pour la CNUCED, l'appui des donateurs demeure une condition nécessaire mais non suffisante pour que la bande de Gaza puisse se redresser et se reconstruire. À moins que le blocus ne cesse, l'aide des donateurs restera vitale mais n'inversera pas le ralentissement accéléré de l'économie gazaouie et l'appauvrissement de la population.

Assistance de la CNUCED au peuple palestinien

Pendant la période considérée, la CNUCED, en coopération avec différentes parties prenantes et différents bénéficiaires, a continué ses activités en faveur de la facilitation du commerce palestinien et de la réintégration de l'économie palestinienne dans l'économie régionale et mondiale. Elle a aussi continué de réaliser des études directives sur divers aspects du développement économique palestinien et a dispensé des formations et des services consultatifs en vue de renforcer les capacités humaines et institutionnelles dans le Territoire palestinien occupé et de contribuer à son développement économique.

Au début de 2015, la CNUCED a mené à bonne fin un projet de renforcement des capacités qui visait à faciliter le commerce palestinien. Ce projet a rendu des chargeurs et des professionnels palestiniens des secteurs public et privé attentifs aux bonnes pratiques dans le domaine de la facilitation du commerce et a permis de réduire les coûts dans les chaînes d'approvisionnement.

Rapport: http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/tdb62d3_fr.pdf

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Unité de Communication et d'information de la CNUCED

T: +41 22 917 5828

T: +41 79 502 43 11

E: unctadpress@unctad.org

Web: unctad.org/press